



Qui décide de quoi à l'école?

L'EMPREINTE SCOLAIRE

Pour toute information ou soutien dans vos démarches, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Empreinte Scolaire.

Empreinte Scolaire

331 - 333, rue de Mérode - 1190 Forest
02/334 72 47

jallachi@forest.brussels

www.forest.irisnet.be/fr/servicescommunaux/prevention/lempreinte-scolaire

À l'initiative du Collège du Bourgmestre et Échevins de Forest .

ER/VU: Commune de Forest Gemeente Vorst –
Rue du curé 2- Pastoorstraat

Mise à jour en décembre 2021 par les Services de Prévention du Décrochage Scolaire des communes d'Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Molenbeek, Saint-Gilles, Uccle, la Ville de Bruxelles, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Qui décide de quoi à l'école?

